

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHU DIJON BOURGOGNE

27 juin 2025

De nouveaux locaux pour le centre d'évaluation et de traitement de la douleur

Le centre spécialisé dans le traitement de la douleur s'installe dans des locaux rénovés où il dispose désormais de lits d'hospitalisation de jour permettant d'assurer sur place un certain nombre de traitements. Centre labellisé de référence dans la région, le CETD du CHU Dijon Bourgogne propose une large palette de traitements chimiques, physiques et mentaux aux patients souffrant de douleurs chroniques.

Les nouveaux locaux du centre d'évaluation et de traitement de la douleur (CETD) du CHU Dijon Bourgogne sont inaugurés ce 26 juin 2025. Ils se situent, sur une centaine de mètres carrés, dans le bâtiment Courtois, à proximité du service des urgences. S'ils offrent de meilleures conditions d'accueil pour les patients et de meilleures conditions de travail pour l'équipe, ils garantissent une visibilité tout autre au CETD, qui se trouvait au niveau -1 de l'hôpital jusqu'à l'an dernier, et surtout **ils permettent de doter le centre de quatre lits d'hospitalisation de jour, qui s'ajoutent aux six salles de consultation**. Ces places en HJ rendent possibles la mise en œuvre sur place de traitements utilisant la kétamine, la toxine botulique ou encore le Qutenza. Actuellement composée de cinq médecins, de quatre infirmières, de deux psychologues et de trois secrétaires, l'équipe sera par conséquent renforcée.

L'évaluation et le traitement de la douleur sont assurés à deux échelons en France : dans des consultations pluriprofessionnelles (médecin, infirmier, paramédical...) et dans des centres qui proposent une approche pluridisciplinaire. Le CETD du CHU Dijon Bourgogne a été labellisé comme « centre » par l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté en 2017 puis en 2023.

« Le CETD est une structure spécialisée dans l'évaluation et le traitement des douleurs chroniques, rappelle son responsable, le docteur Philippe Rault, médecin anesthésiste et algologue. Sa particularité réside dans son approche pluridisciplinaire. Nous accueillons des patients atteints de maladies très variées, du cancer à l'endométriose en passant par les pathologies rhumatoïdes ou la sclérose en plaques. Nous traitons ces patients quelle que soit la localisation de leur douleur : migraines céphalées, douleurs aux hanches, aux épaules, aux genoux, douleurs post-opératoires, ou viscérales, en lien avec une neuropathie ou même avec une pathologie que nous n'avons pas identifiée. » La file active du CETD de Dijon compte 1 700 patients, de tous âges, « mais beaucoup de jeunes », précise le docteur.

Orientés par un service du CHU, par un centre hospitalier ou par un médecin de ville, les patients accueillis au CETD entrent dans un processus consistant tout d'abord à **localiser et à quantifier leur douleur**. Une étape essentielle, qui repose sur les déclarations du patient mais aussi sur l'étude de son historique de santé. « Nous distinguons trois grandes catégories de douleurs : les douleurs nociceptives (dont l'origine est clairement identifiable, par exemple un accident, un

choc), les douleurs neuropathiques (en lien avec les nerfs) et les douleurs nociplastiques (diffuses, sans cause précise) », explique Philippe Rault. En deuxième étape, le traitement sera défini par l'équipe du CETD, avec, quand cela s'avère nécessaire, l'apport de compétences de professionnels de santé d'autres services du CHU (neurologues, rhumatologues, endocrinologues...), dans le cadre de réunions de coordination pluridisciplinaires (RCP). « **Un traitement contre la douleur est nécessairement composé de plusieurs dimensions**, poursuit le responsable du CETD : **chimique, physique et mental.** » Aux médicaments allopathiques s'ajouteront donc des traitements physiques : kinésithérapie, ostéopathie, infiltrations, activité physique, mais également des protocoles moins connus tels que la mésothérapie (injection locale de produits à faible dose dans la peau), la photobiomodulation antalgique (utilisation d'ondes rouges et infrarouges), la neurostimulation électrique transcutanée (Tens, Transcutaneous Electrical Nerve Stimulation) ou encore la poncture sèche ou *Dry Needling*, une technologie développée à Dijon consistant à utiliser une aiguille pour assouplir un muscle. Le patient se verra proposer enfin un suivi par un psychologue ou un psychiatre, des séances d'hypnose ou encore d'EMDR (eye movement desensitization and reprocessing, ou intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires, particulièrement adaptée au traitement des psycho-traumatismes). Le patient se verra toujours recommander, par ailleurs, une hygiène de vie, en matière de sommeil, d'alimentation et, si possible, d'activité physique.

En tout état de cause, « **des solutions existent pour réduire les douleurs chroniques ressenties par certains patients, et qui constituent de véritables maladies nécessitant une approche pluridisciplinaire telle que peut en offrir le CHU** », assure le docteur Philippe Rault.

